FOREZ-EST
communauté
de communes

DECISION N°370-2026 –
CONTRAT DE CESSION DE SPECTACLES POUR LES CRECHES ET RPE AVEC LA COMPAGNIE « SAC A SON »

Le Président de la Communauté de Communes de Forez-Est

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Forez-Est (CC Forez-Est),

Vu la délibération n°2026.021.15.04 modifiée du Conseil Communautaire de la CC Forez-Est en date du 15 avril 2026 portant diverses délégations de pouvoirs à Monsieur le Président,

Vu la délibération n°2023.006.31.05 du Conseil Communautaire de la CC Forez-Est en date du 31 mai 2023 portant approbation de la Convention territoriale de l'éducation aux arts et à la culture tout au long de la vie 2023-2026,

Vu le contrat de cession pour 2 représentations du spectacle « Greli-Grelot » qui seront jouées en début d'année 2027 pour la crèche de St Marcel de Féline et le RPE de Feurs, pour un montant de 1 100 €TTC, ci-annexé

Considérant que cette action s'inscrit pleinement dans les projets et les activités des crèches et des RPE,

Considérant que le seuil en-dessous duquel Monsieur le Président est autorisé à signer n'est pas dépassé,

DECIDE

ARTICLE 1

D'approuver et de signer le contrat de cession avec la Compagnie « Sac à Son », dont le siège social est situé 27 RUE COSTE - 69300 CALUIRE ET CUIRE pour un montant de 1 100 € TTC.

ARTICLE 2

De dire que les crédits sont prévus au budget Petite-Enfance en dépenses de fonctionnement.

ARTICLE 3

Conformément à l'article L.5211-10 du CGCT, il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du conseil communautaire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20261026-3702026-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/10/2026

ARTICLE 4

Ampliation de la présente décision sera adressée à :
- Monsieur Le Sous-Préfet de MONTBRISON,
- Monsieur Le Trésorier de FEURS.

Fait à FEURS (Loire),
Le 26/10/2026

Le Président,
Pierre VERICEL

Communauté de Communes
de Forez-Est
6 Place Paul Larue BP13
42110 FEURS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20261026-3702026-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/10/2026